

***Bien que* : Concession et corrélation**

Karoliina Lohiniva

Department of linguistics / Département de linguistique

New York University / Université de Genève

<klohiniva@gmail.com>

Résumé

Dans cette contribution, nous verrons comment se passer de l'idée selon laquelle la concession doit être analysée en termes de causalité, sans pour autant perdre le lien intime et intuitif entre les deux notions. En particulier, il sera proposé que ce soit la corrélation, et non la causalité, qui intervient dans la présupposition concessive. Cette idée sera implémentée dans un modèle de discours dynamique où les locuteurs peuvent ajouter de l'information au common ground de leur conversation indirectement, en faisant des propositions d'ajouts, ou directement, en imposant une mise à jour du common ground. Spécifiquement, il sera proposé qu'au sein d'une structure concessive, la subordonnée donne lieu à une mise à jour impositive, ce qui change la 'toile du fond' contre laquelle la principale est interprétée, et contribue à produire l'effet contre-tendanciel qui est associée à une présupposition causale ailleurs dans la littérature sur la concession.

Mots clés : connecteurs, concession, causalité, corrélation, common ground, at-issue

1. Introduction

L'étude des connecteurs concessifs tend à souligner la connexion entre la concession et la causalité (Moeschler & de Spengler 1981, König 1991). En particulier, une construction concessive telle que (1) exprimerait que la relation causale qui relie les deux segments en circonstances normales ne tient pas dans le monde actuel.

(1) Bien qu'il pleuve, nous sortons nous balader.

[Normalement, s'il pleut, l'on ne sort pas se balader]

Selon König (1991) et König & Siemund (2000), toute analyse adéquate de la concession doit expliquer la relation entre la concession et la causalité (par exemple König & Siemund 2000 : 11). Dans cette contribution, la proximité intime des structures concessives et causales sera mise en question. Le point central est que la paraphrase en *normalement* révèle l'implication de la notion

de corrélation au lieu de la causalité. En (1), par exemple, la présence de pluie est corrélée avec l'absence de balades.

Techniquement, l'analyse proposée dans ce papier se situe dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler la pragmatique dynamique : pour savoir ce qu'une structure concessive contribue au discours, on détermine comment elle interagit avec la *question en discussion* (Question Under Discussion, ou QUD ; Roberts 1996, a.o.) et le *common ground* (Stalnaker 1974). La proposition faite ici donne à la subordonnée un statut spécial : typiquement, elle n'adresse pas la QUD, et son contenu est imposé au *common ground* de manière non-négociable. En ce qui concerne l'effet relié à la corrélation, il s'agit de considérer, du point de vue du *common ground*, les probabilités conditionnelles de la phrase principale q et sa négation $non-q$. Cela implique un processus à deux temps dont la première étape consiste à mettre à jour le *common ground* avec la subordonnée p . La deuxième étape a lieu avant que le *common ground* soit mis à jour avec la principale q , et consiste *grasso modo* en la comparaison des probabilités de q et de $non-q$ au sein du *common ground*.

L'avantage principal de cet approche 'corrélacionniste' est de pouvoir expliquer les exemples où aucun lien causal direct ne relie p et q . Le lien intuitif entre la concession et la causalité est simplement dû au lien intime entre la corrélation et la causalité.

Cette contribution est organisée comme suit. Nous commençons par la littérature existante sur les connecteurs concessifs et la relation entre concession et causalité dans section 2. Le cadre théorique adopté dans l'analyse sera présenté dans section 3. Ensuite, dans section 4, nous passerons à la proposition théorique. La section 5 conclura.

2. Connecteurs concessifs : De la causalité à la corrélation

2.1. Approche dualiste

L'idée selon laquelle les connecteurs concessifs contribuent un sens 'contre-causal' est, comme mentionné plus haut, répandue dans la littérature. Formellement, König (1991) propose que la relation étroite entre les connecteurs concessifs et les connecteurs causaux peut être décrite comme relevant de la *dualité* (Löbner 1990). Dans cette section, nous passerons en revue cette proposition théorique.

La dualité relie deux expressions α et β si et seulement si la première est logiquement équivalente à la négation externe et interne de la deuxième, et vice versa. Pour illustrer, prenons le cas de deux connecteurs logiques : la conjonction (\wedge) et la disjonction (\vee).

(2) a.

p	\wedge	q	\Leftrightarrow	\neg	$[\neg p]$	\vee	$\neg q]$
1	1	1		1	1	0	1
1	0	0		0	1	1	0
0	0	1		0	0	1	1
0	0	0		0	0	1	0

b.

p	\vee	q	\Leftrightarrow	\neg	$[\neg p]$	\wedge	$\neg q]$
1	1	1		1	1	0	1
1	1	0		1	1	0	0
0	1	1		1	0	0	1
0	0	0		0	0	1	0

La dualité de la conjonction et la disjonction est révélée par les tableaux de vérité présentés en (2). Par exemple, si l'on commence avec la formule conjonctive en (2a) où la conjonction est ensuite remplacée par une disjonction, et que l'on y ajoute une négation externe (portant sur la disjonction) et des négations internes (portant sur les disjoints), le résultat est une formule avec les mêmes conditions de vérité que la formule de départ. Il en va de même pour une formule disjonctive, comme illustré en (2b).

König (1991) propose que ce soit également une relation de dualité qui relie les connecteurs concessifs et causaux. Travaillant sur l'anglais, König propose l'analyse dualiste présentée dans l'exemple (3) pour *because* 'parce que' et *although* 'bien que' (König 1991 : 201) :

(3) $\neg[\text{Because } p, \neg q] \Rightarrow [\text{Although } p, q]$

(4) $\neg[\text{Because } p, q] \Rightarrow [\text{Although } p, \neg q]$

Les schémas en (3) et (4) expliquent la possibilité de convertir une structure causale en une structure concessive. Si nous prenons la phrase en (5), où la négation a portée large sur toute la phrase complexe,¹

1 Pour les exemples de (4) à (10), l'ordre des segments est celui de König et Siemund (2000). Malheureusement, il ne correspond pas à celui utilisé dans les schémas

(5) It is not the case that the road is getting wet because it is raining

[\neg [Because p (it is raining), q (the road is getting wet)]]

l'application de la règle en (4) produit la structure concessive en (6) :

(6) The road is not getting wet although it is raining

[Although p (it is raining), $\neg q$ (the road is not getting wet)]

L'analyse dualiste de König rencontre certains problèmes (Pasch 1992a, 1992b; Iten 1997). Le premier est que la dualité est définie comme une relation bidirectionnelle, comme illustré plus haut avec la conjonction et la disjonction (2). Le fait que l'on ne puisse pas dériver une structure causale à partir d'une structure concessive en ajoutant des négations selon les schémas

(7) \neg [Although p , $\neg q$] \Rightarrow [Because p , q]

et

(8) \neg [Although p , q] \Rightarrow [Because p , $\neg q$]

est alors problématique pour l'analyse dualiste – ce que König lui-même admet. König et Siemund (2000 : 350) illustrent ce point avec l'exemple (9), qui correspond au résultat de l'ajout d'une négation interne et d'une négation externe à l'exemple (6).

(9) It is not the case that the road is getting wet although it is raining

[\neg [Although p (it is raining), q (the road is getting wet)]]

Le problème est que (9) n'est pas équivalent à (10), qui résulte de l'ajout d'une négation interne et d'une négation externe à l'exemple (5) :

(10) The road is not getting wet because it is raining

[Because p (it is raining), $\neg q$ (the road is not getting wet)]

Dans l'exemple original de König et Siemund (2000 : 350), (10) reste entièrement sans négation, possiblement par erreur. Que la négation portant sur la principale q soit présente ou pas en (10), l'équivalence entre la structure concessive en (9) et la structure causale en (10) ne tient pas : (9) n'implique pas que la présence de pluie 'cause' le fait que la route ne soit pas mouillée (avec négation sur q), ou que la présence de pluie 'cause' le fait que la route soit mouillée (sans négation sur q).²

qui explicitent la portée de chaque opérateur négatif. Une reformulation quasi-logique qui respecte la forme de ces schémas est donnée pour chaque exemple pour faciliter la comparaison avec les schémas.

2 Il est possible qu'une source de problèmes pour (9) soit l'impossibilité de la

Le deuxième problème concerne le statut de la négation interne. Comme noté par Iten (1997), l'analyse de König suppose que dans le cas d'un connecteur subordonnant, la négation interne ne concerne que la phrase principale q . Les connecteurs duaux coordonnants tel que *et* et *ou* font intervenir deux négations internes, une pour chaque conjoint ou disjunctif. En l'absence d'une discussion formelle sur cette différence entre les deux types de connecteurs, cette observation remet aussi en question l'analyse dualiste de König.

2.2. Approche présuppositionnelle

Si la relation entre la concession et la causalité ne peut pas être expliquée en se basant sur la notion de dualité, l'explication de cette relation étroite entre la concession et la causalité est pourtant présentée comme un critère d'adéquation pour toute analyse de la concession. Pour sortir de ce cul-de-sac, Pasch (1992a, 1992b) propose une analyse bidimensionnelle des deux types de connecteurs. Sur le premier niveau – celui de la signification véridictionnelle – les connecteurs concessifs et causaux sont équivalents, et font intervenir la sémantique de la conjonction. Par contre, les deux types de connecteurs diffèrent sur le niveau de la présupposition :

(11)

	<i>Parce que p, q</i>	<i>Bien que p, q</i>
assertion	$p \wedge q$	$p \wedge q$
présupposition	$p \rightarrow q$	$p \rightarrow \neg q$

Alors qu'une structure causale a une présupposition conditionnelle reliant la subordonnée (p) en tant qu'antécédent à la principale (q) en tant que conséquent, la présupposition conditionnelle d'une structure concessive fait inter-

négation de prendre portée large sur la relation concessive, comme elle le fait en (5) sur la relation causale. Dans ce cas, la seule manière d'interpréter la phrase donnée en (9) serait [*Although p* (it is raining), $\neg q$ (the road is not getting wet)] qui devra être équivalent à [\neg [*Because p* (it is raining), q (the road is getting wet)]]]. Si l'on admet que la structure causale dans la portée de la négation laisse ouverte la possibilité que la principale q soit fautive (comme on l'affirme dans la structure concessive), il est possible que ces deux structures soient considérées comme étant dérivables avec la règle duale de König. Le problème de (9) et (10) montre pourtant que les règles dualistes ne s'appliquent pas de la même manière aux connecteurs causaux et concessifs, ce qui affaiblit cette position. Je remercie Hasmik Jivanyan pour la discussion sur ces points.

venir la *négation* de la principale (q). Dans cette analyse, la relation causale qui sous-tend les structures concessives et causales est directement encodée dans la présupposition conditionnelle.

König & Siemund (2000) proposent deux modifications à l'analyse de Pasch. Premièrement, les variables propositionnelles p et q doivent être remplacées par P et Q , où la capitalisation représente « une généralisation sur les deux situations spécifiques [p et q] sur lesquelles porte l'assertion » (p. 13 : traduit par l'auteure). Cette modification est introduite avec le but d'expliquer l'ajout intuitif de *normalement* dans les paraphrases de la relation causale sous-jacente, mais n'est malheureusement pas développée du point de vue formel. Notons que dans le cas des structures concessives, il est impératif d'introduire une modification de ce type à la présupposition conditionnelle de Pasch : autrement, il est difficile de voir comment une concessive pourrait être utilisée de manière acceptable, car la présupposition 'non-généralisée' ne peut jamais être vraie en même temps que l'assertion ($p \wedge q$ ne peut pas vrai en même temps que $p \rightarrow \neg q$).

La deuxième modification apportée à (11) concerne également les présuppositions des structures causales et concessives : König et Siemund proposent que la subordonnée p est présupposée. Cette modification permet d'expliquer entre autres pourquoi le contenu de la subordonnée ne peut être ciblé par un opérateur interrogatif, comme illustré en (12).

(12) Was he fired although/because he did not take part in the demonstration?

Les modifications de König et Siemund à l'analyse de Pasch sont illustrées dans le tableau en (13) (cf. (11)).

(13)

	<i>Parce que p, q</i>	<i>Bien que p, q</i>
assertion	$p \wedge q$	$p \wedge q$
présuppositions	$P \rightarrow Q$ p	$P \rightarrow \neg Q$ p

König et Siemund se servent de la deuxième modification (i.e. l'ajout de p parmi les contenus présupposés) pour expliquer pourquoi les structures causales avec une négation à portée large paraissent équivalentes à des concessives où une négation prend sa portée sur la principale (voir (5)-(6)). Ils raisonnent de la manière suivante. Quand la négation prend une portée

large sur une structure causale, elle cible la relation causale. Comme cette relation causale est présupposée, elle n'est pas affectée par la négation. Pour cette raison, la négation cible l'assertion conjonctive à la place. Mais, vu que p est présupposé et doit ainsi être vrai, la négation de la conjonction peut seulement être vraie si q est fausse. Ainsi, l'assertion finale doit correspondre à la conjonction de p et $\neg q$. Comme cette assertion est équivalente à celle reliée à une structure concessive où la négation porte sur la principale (q), l'analyse de König et Siemund explique la relation étroite entre (5) et (6). Le résultat désiré est alors atteint, mais un appel à la prudence doit tout de même être lancé: ce résultat dépend d'un pas particulier dans l'analyse où la négation 'saute' de la présupposition à l'assertion quand elle n'aurait pas d'effet sur la première. Dans ce qui suit, nous verrons qu'il est possible de relier la causalité et la concession indirectement par la notion de corrélation sans postuler un processus d'interprétation comme celui proposé par König et Siemund.

2.3. De la causalité à la corrélation

Comme le démontre la discussion de la littérature existante sur la concession et les connecteurs concessifs, la place accordée à la causalité dans l'analyse de la concession est rarement remise en question. Si des problèmes surviennent, les modifications apportées portent sur l'opérationnalisation de la notion de causalité : l'on passe alors des analyses dualistes, où les connecteurs concessifs et causaux sont différents mais reliés par la relation de dualisme, à des analyses où les deux types de connecteurs partagent le même noyau vériditionnel, mais différent au niveau de leur présupposition. Dans cette dernière sous-section, nous passerons rapidement en revue l'idée centrale de cet article : que ce n'est pas la causalité qui sous-tend la concession, mais la corrélation.

La corrélation est une relation statistique reliant deux variables ou deux ensembles de données : les valeurs des variables ou grandissent (corrélacion positive) ou diminuent (corrélacion négative) ensemble. La force de la corrélation peut être calculée en utilisant des méthodes statistiques. Ce qui est important à noter est qu'une corrélation entre deux variables n'implique pas qu'il y ait une relation causale entre les variables. Comme le dit Paul sur Stackexchange.com (traduit par l'auteure) :

Par exemple, le nombre de personnes sans domicile fixe et le taux de criminalité peuvent être corrélés, c'est-à-dire que les deux valeurs sont ou basses ou hautes

aux mêmes endroits. Il est tout autant valide de dire dans ce cas que le nombre de personnes sans domicile fixe corrèle avec le taux de criminalité, ou que le taux de criminalité corrèle avec le nombre de personnes sans domicile fixe. De dire que la criminalité cause l'absence de domicile ou que l'absence de domicile cause la criminalité est différent. La corrélation n'implique la vérité d'aucune de ces affirmations. Par exemple, la cause qui sous-tend cette corrélation pourrait être une troisième variable.³

Le rôle important de la corrélation dans la sémantique et pragmatique des connecteurs concessifs est déjà manifeste dans l'analyse de König & Siemund (2000): en passant des variables propositionnelles p et q aux variables 'généralisées' P et Q , le but de König et Siemund est effectivement d'introduire de la flexibilité dans la règle causale 'absolue' représentée par la présupposition conditionnelle $p \rightarrow q$ chez Pasch (1992a, 1992b). Comme nous l'avons vu plus haut, sans cette 'généralisation', il devient impossible de satisfaire la présupposition d'une concessive tant que l'assertion conjonctive est vraie. Ce qui passe inaperçu est que la nécessité de cette modification pointe définitivement dans la direction de la corrélation comme la relation primordiale entre p et q , et non pas la causalité. Le commentaire de Paul cité plus haut, portant sur le nombre de personnes sans domicile fixe et le taux de criminalité, peut ainsi donner lieu à la concessive en (14), sans qu'aucune relation causale directe doive être créée ou comprise entre p et q :

- (14) Le taux de criminalité est haut bien qu'il n'y ait pas beaucoup de personnes sans domicile fixe.

La suite de cet article est consacrée au développement de cette idée: les concessives sont basées sur une relation corrélatrice entre deux propositions. Avant de construire une analyse formelle dans la section 4, nous passerons rapidement en vue le cadre théorique où l'analyse sera formulée dans la section 3.

3. Le cadre théorique

3.1. Le contexte

Dans ce travail, nous adoptons une perspective dynamique sur la modélisation du discours. Il s'agit d'envisager le discours comme un proces-

3 Commentaire visible sur [<https://stats.stackexchange.com/questions/36/examples-for-teaching-correlation-does-not-mean-causation>], consulté le 13 mars, 2019.

sus qui consiste dans l'acquisition et la négociation de l'information, avec comme but de pouvoir répondre à une question très importante: *Comment est le monde?* (Roberts 1996). Le cadre théorique spécifique adopté ici est celui proposé par Farkas & Bruce (2010) (dont les références majeures sont Hamblin 1971, Stalnaker 1978, Carlson 1983, Ginzburg 1996, Gunlogson 2001, et Asher & Lascarides 2003). Dans cette section, nous passerons en revue les composants majeurs du modèle du contexte dans Farkas & Bruce (2010).

Avant de commencer, revenons sur 'la question très importante' i.e. la question de savoir 'comment est le monde'. Cette question incarne le but fondamental de tous les participants d'un discours, qui s'efforcent de savoir dans quel *monde possible* ils se situent. Pour avoir la réponse à cette question, les participants s'efforcent à acquérir – ensemble – le plus d'information possible. Depuis le travail de Stalnaker (1973, 1974, 1978), il est devenu commun de modéliser le savoir commun sur le monde du discours, celui qui est accepté par tous les participants du discours, comme le *common ground* (*cg*). Le *cg* correspond formellement à un ensemble de propositions. Les propositions, à leur tour, peuvent être modélisées comme des ensembles de mondes possibles. Ainsi, le but des participants est de déterminer quel est le monde – parmi tous les mondes possibles qui sont compatibles avec toute l'information acquise et acceptée dans le discours – où ils se trouvent. Cet ensemble de mondes s'appelle le *context set* (*cs*), et se définit comme l'intersection de toutes les propositions du *cg*. Les trois définitions importantes sont répétées en (15).

(15) *Proposition* : un ensemble de mondes possibles

Common ground (*cg*): un ensemble de propositions

Context set (*cs*): l'intersection du *common ground* ($\cap cg$), i.e. un ensemble de mondes possibles

Pour réduire le nombre des mondes dans le *cs*, il faut que les participants puissent proposer des ajouts au *cg*. Farkas et Bruce proposent que ces propositions font intervenir un composant du contexte qu'ils appellent la *Table*. La *Table* correspond à un tas ou une pile organisée d'objets que l'on peut qualifier comme étant *at-issue* (ou *en cause*). Typiquement, ces objets correspondent à une paire – un objet syntaxique et un objet sémantique – où la deuxième correspond à la dénotation de la première. C'est dans ce composant du contexte que sont stockés les QUD (*Question Under Discussion*), ce qui

reflète la relation intime entre les QUD et le contenu *at-issue* (voir plus bas). Les objets en cause sont stockés par ordre d'arrivée, de telle manière que le premier arrivé est le dernier à ressortir (i.e. il s'agit d'un *push-down stack*). Alors que le but fondamental des participants d'un discours est de savoir dans quel monde ils se trouvent, leur but immédiat, selon Farkas et Bruce, est de 'vider la Table' en résolvant tous les objets en cause sur la Table.

Malgré le fait que leur but immédiat est de 'vider la Table', les participants d'un discours peuvent évidemment aussi ajouter des objets sur la Table. C'est ce qui arrive typiquement quand un participant fait une affirmation: on peut qualifier cette action comme une *proposition à mettre à jour le cg*, i.e. à ajouter le contenu sémantique associé avec cet objet *at-issue* au *cg*. Farkas et Bruce proposent que la réaction par défaut face à une affirmation soit l'acceptation par les autres participants. Ainsi, si des voix de désaccord ne se font pas entendre, le contenu sémantique de l'objet se voit ajouté au *cg*. Mais les ajouts au *cg* peuvent se négocier. Si deux participants ne sont pas d'accord sur l'ajout de *p* dans le *cg* – qui, pour le rappeler, représente l'information acceptée par tous les participants – leur désaccord peut être reconstruit dans un autre composant du contexte. Ce composant correspond à l'ensemble des engagements discursifs (*discourse commitment*) d'un participant *X* (DC_X). Par exemple, si A dit *Il fait beau* et que B répond *Pas du tout*, la proposition qui est vraie dans tout monde possible où il fait beau n'est pas ajouté dans le *cg*: par contre, elle est ajoutée dans DC_A , et son complément – la proposition qui est vraie dans tout monde possible où *il ne fait pas beau* – est ajouté dans DC_B .

Le modèle de Farkas et Bruce contient un composant de plus – le *projected set* (*ps*) – qui, selon l'objet *at-issue* qui se trouve en première place sur la Table, reflète la manière 'par défaut' de le résoudre. Dans le cas d'une affirmation dont le contenu sémantique est *p*, par exemple, la résolution 'par défaut' est l'acceptation, et le *ps* est équivalent au *cg* augmenté avec *p* (ou, plus spécifiquement, à l'ensemble qui contient ce *cg*). Comme nous le verrons plus bas, l'analyse des structures concessives requiert que l'on fasse appel à une manière directe d'ajouter de l'information au *cg*, sans passer par une phase de négociation sur la Table, ou par une phase où un nouveau *projected set* soit établi. Ce type de *mise à jour* du *cg* est brièvement présenté dans la sous-section suivante.

3.2. *Mises à jour impositives*

Pour illustrer une mise à jour que l'on appellera *impositive*, prenons (16) (d'après AnderBois et al. 2015 ; voir aussi Schlenker 2010).

(16) A : Dolores, qui aime les livres longs, a lu Anna Karenina plusieurs fois.

La partie *at-issue* de (16), celle posée sur la Table pour attendre l'évaluation des autres participants du discours et qui répond à la *Question Under Discussion* (QUD), ne contient pas la relative appositive (soulignée dans l'exemple) (Potts, 2005 ; AnderBois et al. 2015). La relative appositive appartient plutôt au contenu *non-at-issue*, qui consiste en information additionnelle qui n'est pas négociable entre les interlocuteurs, et qui est ajouté tel quel au *cg*. Pour cette raison, une réaction négative à (16) ne peut pas cibler le contenu de l'appositive (Roberts et al. 2006) – en tout cas en l'absence d'une contestation plus indirecte et une rupture dans le discours :

(17) A : Dolores, qui aime les livres longs, a lu Anna Karenina plusieurs fois.

B : Non ! Elle ne l'a jamais lu !

[B ne défie pas le contenu *non-at-issue* de l'assertion d'A, i.e. B admet que Dolores aime les livres longs]

B' : # Non ! Elle aime les livres courts !

Dans l'analyse de AnderBois et al. (2015), l'effet d'une appositive est de forcer une mise à jour directe du *cs*, i.e. d'*imposer* un ajout de l'information. Pour ce faire, le *cs* (un ensemble de mondes possibles) est remplacé par un nouveau *cs** qui correspond à l'intersection du *cs* initial avec la proposition associée à l'appositive (également un ensemble de mondes). Le même effet peut être dérivé en ajoutant la proposition imposée dans le *cg*. Ainsi, le *cs* se voit aussi restreint à la manière décrite par AnderBois et al.

Un point important souligné par AnderBois et al. est que le contenu d'une appositive peut être informatif : en d'autres mots, il n'est pas requis que le contenu de l'appositive fasse déjà, au moment de son énonciation, partie du *cg*. Dans ce sens, le contenu imposé est différent du contenu *présupposé* : même si les deux font partie du contenu *non-at-issue*, une présupposition serait une condition que le *cg* ou le contexte plus largement parlant doit satisfaire avant même que l'évaluation du contenu *at-issue* ait lieu. Si cette condition n'est pas remplie, un processus d'*accommodation* a lieu pour 'réparer' le modèle, et pour permettre la mise à jour (Lewis 1979). Dans la section suivante, nous verrons que l'interprétation d'une structure concessive peut également provoquer le processus d'*accommodation*.

4. Analyse

4.1. *At-issueness*

La première chose que l'on déterminera pour les structures concessives en *bien que* concerne les statuts discursifs de la subordonnée *p* et de la principale *q*. Il s'agit de déterminer si *p* et *q* font le même type de contribution à la conversation : en particulier, on voudra savoir si les contenus de *p* et *q* sont *at-issue* ou non. Nous identifierons le statut discursif de *p* et *q* à l'aide de deux tests, dont l'un directement pris de Roberts et al. (2009) (familier de la section précédente), et un autre directement inspiré par le test original.

Comme mentionné plus haut, le contenu *at-issue* est négociable par les interlocuteurs, alors que le contenu *non-at-issue* ne l'est pas – en tout cas, pas directement. Ainsi, si l'on réagit à un énoncé tel que (18A) avec un simple et direct *Non*, le contenu *non-at-issue* n'est pas affecté (il en va de même pour une relative appositive, comme montré dans la section précédente) :

(18) A : As-tu arrêté de boire de la bière au petit déjeuner ?

B : *Non* !

[B ne défie pas le contenu *non-at-issue* de la question d'A, i.e. B admet d'avoir bu de la bière au petit déjeuner auparavant]

Si le locuteur veut défier ce contenu – attribuable au verbe *arrêter* dans ce cas – il doit passer par un rejet indirect, comme en (19).

(19) A : As-tu arrêté de boire de la bière au petit déjeuner ?

B : *Comment ça ? Attends...*

[B défie le contenu *non-at-issue* de la question d'A, i.e. B n'admet pas d'avoir bu de la bière au petit déjeuner auparavant]

Le test de Roberts & al. (2006) montre que la subordonnée *p* d'une structure concessive est *non-at-issue*, alors que la principale *q* est *at-issue* :⁴

(20) A : Vas-tu lire ce poème bien qu'il soit long ?

B : *Non* !

[B ne défie pas le contenu *non-at-issue* de la question d'A, i.e. B

4 Comme les exemples en (18)-(20) font intervenir des questions, ils servent aussi à démontrer une autre propriété du contenu *non-at-issue* : sa *projection* sous différents opérateurs tel que l'opérateur interrogatif, négatif, ou les opérateurs modaux (Roberts et al. 2006). Dans ces exemples, la projection du contenu *non-at-issue* fait que l'on peut attribuer ce contenu au locuteur (i.e. ce contenu fait partie des croyances du locuteur).

admet que le poème est long ; B réagit négativement au contenu *at-issue* de la question d'A, i.e. B ne va pas lire le poème]

B' : *Comment ça ? Attends...*

[B' défie le contenu *non-at-issue* de la question d'A, i.e. B' n'admet pas (directement) que le poème soit long]

Le test modifié que nous utiliserons pour séparer le contenu *non-at-issue* du contenu *at-issue* repose sur le même principe, mais fait intervenir la particule de réponse *si*. En français, l'utilisation de *si* est restreinte aux contextes où elle rejette ou conteste une suggestion négative, comme en (21).

(21) A : Ce poème **n'est pas** long.

B : *Si !*

[B conteste le contenu *at-issue* de l'assertion de A, i.e. B propose que le poème en question soit long]

Si ne peut cibler que du contenu *at-issue*. Pour démontrer cette propriété, il suffit d'observer qu'un *si* qui est censé cibler le contenu d'une relative appositive – dont le contenu est *non-at-issue* (cf. section 3 : Potts, 2005 ; AnderBois et al., 2005) – est malheureux.

(22) A : Ce poème – qui n'est pas long – a été écrit par Prévert.

B : # *Si !*

Pour les structures concessives, le test de *si* permet de déterminer que la subordonnée n'est pas *at-issue* (23), alors que la principale l'est (24). L'ordre de *p* et *q* n'a pas d'effet sur le bonheur de *si*.

(23) A : Bien que ce poème ne soit pas long, Dolores l'aime.

B : # *Si !*

A' : Dolores aime ce poème, bien qu'il ne soit pas long.

B' : # *Si !*

A : Bien que ce poème soit long, Dolores **ne** l'aime **pas**.

B : *Si !*

(24) A' : Dolores **n'aime pas** ce poème, bien qu'il soit long.

B' : *Si !*

Les statuts discursifs de la subordonnée et de la principale d'une structure concessive ne sont donc pas identiques. Alors que la principale contribue au niveau du contenu *at-issue*, et se laisse négocier, la subordonnée contribue au niveau du contenu *non-at-issue*, et ne peut pas être remise en question de manière directe.

La question qui se pose maintenant est de savoir si le contenu *non-at-issue* d'une structure concessive est présupposée ou imposée. Pour rappel, König & Siemund (2000) proposent que la subordonnée *p* est présupposée : cela explique sa projection à travers l'opérateur interrogatif et la négation. Dans le cadre théorique adopté dans cet article, il existe une deuxième option : *p* peut aussi être imposée au *cg*. Dans ce cas, elle peut être projective (comme le contenu *non-at-issue* en général : voir la note de bas de page 4), et elle peut être informative (i.e. elle peut ajouter de nouvelle information au *cg*) sans passer par un processus d'accommodation. Dans ce qui suit, nous verrons un argument pour une analyse en termes de contenu imposé.

Le contraste en question concerne la répétition. Normalement, si une proposition *p* est présupposée par un énoncé *e*, et *e* est énoncé dans un contexte *c*, un énoncé *e'* qui dénote *p* ne peut pas suivre *e* dans *c*. En d'autres mots, une présupposition ne peut pas être répétée de manière heureuse (Ducrot 1972, Moeschler 2019). C'est pour cette raison que la réponse de B' en (25) est malheureuse : l'expression *ton frère* présuppose que l'interlocuteur a un frère, et il n'est pas possible de répéter cette information dans un discours heureux.

- (25) A : Ton frère chante bien.
 B : En effet, il chante bien.
 B' : # En effet, j'ai un frère.

Dans le cas d'une concessive, le contenu de la subordonnée peut bien être répétée par un autre participant de discours, comme en (26). Cette possibilité est inattendue si le contenu *p* de la subordonnée est analysé comme présupposé, en parallèle avec (25).

- (26) A : Bien que ce poème ne soit pas long, Dolores l'aime.
 B : En effet, ce poème n'est pas long.
 B' : En effet, Dolores l'aime.

En vue du contraste entre (25) et (26), nous considérons dans la suite de cet article que dans les structures concessives en *bien que*, le contenu de la subordonnée est imposé au *cg*. Cela ne veut pourtant pas dire que les concessives viennent sans présupposition. Le contenu de cette présupposition sera discutée en détail plus bas. Avant de continuer avec ce sujet, nous noterons encore une chose concernant le statut informationnel de la subordonnée.

4.2. Statut informationnel

Si une structure concessive impose l'ajout de la proposition correspondant à la subordonnée p au cg , le fait qu'une concessive puisse introduire de l'information nouvelle au cg sans passer par le processus d'accommodation n'est pas surprenant. Mais le contenu de p peut également correspondre à quelque chose de *discourse-old*, i.e. de déjà mentionné dans le discours :

(27) A : Ah, Dolores n'aime pas ce poème.

B : Bien qu'elle ne l'aime pas, elle va devoir le mémoriser pour l'examen.

En (27), le contenu de la subordonnée p (Dolores n'aime pas le poème) est *concedé* par B⁵ : A propose que p soit ajouté au cg et B accorde ou cède ce point à A en admettant (ou plus précisément, imposant) l'ajout de p au cg . Dans cet exemple, p est sur la Table. Mais il est également possible que p ait déjà été ajouté au cg . Dans ce cas, p est *discourse-old* et *known*, i.e. reconnu comme faisant partie du cg par les participants du discours. Ce statut implique pourtant que le processus d'imposition déclenché par la structure concessive devrait être redondant : p est déjà dans le cg , et rajouter p dans le cg n'a aucun effet informationnel (l'ensemble de mondes dont consiste le ω n'est pas restreint par l'intersection de p et le ω). Comment procède-t-on dans ce cas ?

Si l'on admet que des mises à jour non-informatives peuvent avoir lieu, l'analyse proposée dans cet article ne fait pas de distinction entre les subordonnées non-*known* et *known*. Par contre, si l'on considère que les mises à jour du cg doivent être informatives, on s'attend à ce que les exemples où la subordonnée p est *known* seront moins heureux que ceux avec des subordonnées non-*known*. Cette question restera largement ouverte à ce stade, mais notons quand même que la prédiction qui vient d'être faite semble contenir un grain de vérité. Par exemple, dans le contexte de (28), A finit de manger ses pommes de terre, et A et B le savent (i.e. cette information fait partie du cg). Pourtant, la réponse concessive de B laisse comprendre que pour B, un doute sur la vérité de p planait encore – possiblement parce que B avait

5 En (27), cette admission est accompagnée d'un sentiment de réticence ou de résistance de la part du locuteur : dans le contexte proposé, on peut penser que B aurait trouvé mieux (ou plus utile pour la tâche de mémorisation, possiblement) que Dolores aime le poème en question. L'effet de réticence ou résistance n'est pourtant pas requis de toutes les structures concessives.

pensé que A n'allait pas finir ses pommes de terre. Dans ce contexte, du point de vue de B, l'appartenance de p au cg n'était pas totalement acceptée.

(28) A : [Finit de manger ses pommes de terre sous les yeux de B] Voilà !

B : Bien que tu aies fini tes pommes de terre, tu dois aussi manger tes carottes.

En d'autres mots, en (28), l'utilisation de la structure concessive par B marque la subordonnée p comme n'ayant finalement pas été préalablement admise au cg , contrairement à ce que l'on aurait pu penser sur la base du contexte. C'est ce désaccord sur ce qui fait partie du cg et ce qui n'en fait pas partie qui montre que les subordonnées qui sont *known* ne sont pas optimales pour la sémantique impositive d'une structure concessive : si elles l'étaient, il n'y aurait pas besoin du mouvement 'correctif' décrit ici.

4.3. Retour à la corrélation

Une des raisons d'être de ce travail est la mise en question du lien entre la causalité et la concession, comme on l'a souligné dans les sections 1 et 2. Il a également été proposé plus haut que le rôle joué par la causalité dans les analyses antécédentes soit joué par la corrélation. Dans cette section, nous donnons une analyse plus spécifique de comment la notion de corrélation peut entrer en jeu dans la sémantique d'une structure concessive.

Jusque-là, nous avons établi que le contenu de la subordonnée p est *non-at-issu*e et imposée au cg , et que la principale q est *at-issu*e et posée sur la Table pour l'évaluation des interlocuteurs. Tout cela veut dire qu'au moment où la principale est acceptée ou rejetée par les interlocuteurs, le cg a déjà été modifié, et contient p .

Dans ce contexte, nous pouvons modéliser l'intuition derrière l'analyse 'généralisante' de König & Siemund (2000) à l'aide de la *probabilité conditionnelle*. La probabilité conditionnelle mesure la probabilité d'un événement B sachant qu'en autre événement A s'est produit, et s'écrit $P(B|A)$. Pour l'exemple de Dolores et du poème, il s'agit intuitivement d'observer la probabilité de 'Dolores aime le poème' (B) sachant que 'le poème n'est pas long' (A) :

(29) Bien que ce poème ne soit pas long, Dolores l'aime.

$P(\text{Dolores aime le poème} | \text{Le poème n'est pas long})$

Mais ce n'est pas tout. Tout d'abord, le fait que Dolores aime le poème est présenté comme surprenant sur la base de ce que l'on sait sur Dolores

en général, et non seulement sur le poème en question. Et deuxièmement, l'effet de la concessive est *contrastif* (König et Siemund 2000 : 13) :

Les deux situations reliées par un connecteur causal s'accordent avec des tendances générales, des régularités, des séquences de situations, alors qu'une séquence ou concomitance de situations décrite dans une construction concessive va à l'encontre de la règle : p et q est affirmé en vue d'une tendance générale *si p alors non- q* , i.e. l'opposé même de q va normalement avec p .

La citation de König & Siemund (2000) souligne l'importance de considérer et q et sa négation $\neg q$. La proposition est que cet effet est dérivé en *comparant* les probabilités conditionnelles $P(q|\cap cg+p)$ et $P(\neg q|\cap cg+p)$: la première est la probabilité de q en vue du cg mis à jour avec p , et la deuxième la probabilité de $\neg q$ en vue du cg mis à jour avec p . Une structure concessive requiert que la première soit *plus basse* ($<$) que la deuxième, ce qui explique l'effet 'contre-tendenciel' discuté dans la citation plus haut :

$$(30) \text{ Bien que } p, q \\ = P(q|\cap cg+p) < P(\neg q|\cap cg+p)$$

La comparaison en (30) peut également être analysée comme une simple comparaison numérique : parmi tous les mondes possibles dans le ω (i.e. l'intersection du cg mis à jour avec p), il y a *moins* de mondes où la principale q est vraie que de mondes où sa négation $\neg q$ est vraie (31). Cela veut dire que la négociation sur la vérité ou fausseté de q se passe dans un contexte où le ω est *biaisé contre q* .

$$(31) \text{ Bien que } p, q \\ = |\cap cg+p+q| < |\cap cg+p+\neg q|$$

Ce qui est exprimé dans (30)/(31) est naturellement interprété comme une présupposition : il s'agit d'une condition imposée au cg et ainsi aussi au ω . Mais comment peut-on garantir qu'une condition comme (30)/(31) tienne ? Notons maintenant qu'en lisant un exemple tel que (29), si nous ne savons rien sur Dolores préalablement, nous sommes directement amenés à inférer quelque chose de très spécifique sur Dolores : que la plupart des poèmes qu'elle aime sont longs.

$$(32) \text{ A : Bien que ce poème ne soit pas long, Dolores l'aime.}$$

[A pense que la plupart des poèmes que Dolores aime sont longs]

Si cette information est ajoutée au cg , la présupposition comparative de la concessive est satisfaite. Cet ajout spontané au cg relève de l'accommodation,

i.e. le processus de ‘réparation’ discuté plus haut. Ce n’est pourtant pas cette proposition en soi qui est présupposée, étant donné qu’elle peut être heureusement répétée après la concessive (cf. (25)) :

(33) A : Bien que ce poème ne soit pas long, Dolores l’aime.

B : En effet, la plupart des poèmes que Dolores aime sont longs.

En conclusion, dans les concessives, la subordonnée p (qui est *not-at-issue*) est imposée au cg , et fait partie de la ‘toile du fond’ contre laquelle la principale q (qui est *at-issue*) est évaluée. La présupposition d’une structure concessive requiert que la principale q soit moins probable en vue du nouveau cg que la négation de q , et cette comparaison peut être modélisée en termes d’une comparaison de deux probabilités conditionnelles (30), ou d’une comparaison numérique entre deux ensembles de mondes (31). Les points importants de l’analyse sont résumés en (34).⁶

(34) Bien que p , q

[Mise sur la Table du contenu *at-issue* : q]

[Imposition au cg du contenu *non-at-issue* : p]

[Présupposition vérifiée dans le cg :

i. $P(q | \cap cg + p) < P(\neg q | \cap cg + p)$, ou

ii. $|\cap cg + p + q| < |\cap cg + p + \neg q|$]

4.4. Questions ouvertes

Dans cette dernière section précédant la conclusion, nous passerons en revue quelques questions ouvertes qui devront trouver une réponse avant qu’une proposition théorique plus spécifique soit faite pour *bien que* et d’autres connecteurs concessifs.

Pour commencer, en tant que connecteur subordonnant, *bien que* relie

6 L’analyse présentée dans cet article ne fait aucune différence entre les structures concessives où *bien que* et la subordonnée p apparaissent en position initiale et les structures où ils apparaissent après la principale q . Vu que la présupposition fait référence et à la principale et à la subordonnée, elle ne peut pas être calculée avant que les deux aient été identifiées, mais la forme de la présupposition n’est pas dépendante de l’ordre de l’introduction des deux segments. Techniquement, cela veut dire que les étapes qui consistent en la mise sur la Table de la principale (q) et de l’imposition au cg de la subordonnée (p) en (34) peuvent également avoir lieu dans l’ordre inverse. Pour le moment, nous ne voyons pas de raison empirique pour considérer que cette liberté de positionnement soit indésirable.

une subordonnée p avec une principale q . Comme les deux ordres linéaires possibles le montrent, le connecteur s'attache à p plutôt qu'à q , et se déplace avec la première.

- (35) Bien que p , q .
 q , bien que p .

Ces données posent la question de savoir si *bien que* peut être décomposé en *bien* et *que*. Ce choix a été fait dans certaines analyses de *even if* (Guerzoni & Lim 2006) et *even though* (Lund 2018) en anglais, où *even* 'même' a portée large sur tout le reste de la phrase complexe, et retient la même sémantique que dans ses autres usages comme une particule de focus:

- (36) Even [[though p], q]

Comme la manipulation linéaire illustrée en (35) est également possible avec *even though/if*, la question est de savoir comment *even* et *bien* peuvent être prononcées dans une position enchâssée (à la tête d'une subordonnée), mais interprétées dans une position haute (à la tête de la structure concessive). Guerzoni & Lim et Lund ne discutent pas des exemples avec cet l'ordre 'inverse' (q , *although/even though p*), mais il n'est pas exclu qu'une analyse en termes de mouvement caché soit possible :

- (37) Even [q [~~even~~ though p]]

Il s'agit alors de déterminer si l'avantage de l'analyse décompositionnelle en vaut la peine, et s'il faut alors pouvoir défendre une analyse en termes de mouvement caché pour *even* et *bien*, qui ne partagent pas toute leur sémantique dans les deux langues.

Toujours en lien avec les travaux sur l'anglais, une deuxième question concerne le choix de ce qui est comparé et avec quoi dans la présupposition de la concessive. Dans l'analyse développée plus haut, la subordonnée est imposée au cg , et la présupposition de la concessive requiert une comparaison des probabilités de la principale q en vue de ce nouveau cg , et de la négation $\neg q$ en vue de ce même cg . Au contraire, dans les analyses de Guerzoni et Lim (2006) et Lund (2018), la 'variation polaire' est introduite au niveau de la subordonnée p , et la principale q reste constante. Ceci est illustré avec le résultat final de Lund (2018 : 167) en (38) :

- (38) Even though p , q
 $= [p \wedge q] <_{\text{probable}} [\neg p \wedge q]$

Dans (38), la comparaison est établie entre deux conjonctions, dont la deuxième fait intervenir p , et la deuxième fait intervenir $\neg p$ (dans l'analyse de Lund, cet effet est relié au focus et la présence de *though*). Si nous considérons maintenant la différence entre les deux approches appliquées à un exemple, une observation intéressante surgit : elles semblent conduire au même résultat final. En (39), la notation conjonctive est utilisée également pour l'analyse proposée dans cette contribution pour permettre une comparaison facile avec (38).

- (39) Bien que ce poème ne soit pas long, Dolores l'aime.
 = [P *pas* long Û D. aime P] < [P *pas* long Û D. n'aime *pas* P] [Lohiniva]
 = [P *pas* long Û D. aime P] < [P long Û D. aime P] [Lund]

Intuitivement, les deux options sont équivalentes. Comment choisir entre les deux dans ce cas ? Alors que Lund suit Guerzoni et Lim (2006) et leur explication en termes de focus, l'analyse que nous proposons ici fait principalement intervenir la notion du contenu *non-at-issue*, et pour le moment, elle ne relie pas la présence de $\neg p$ à la sémantique et à la composition de p . Les deux approches ont leurs avantages, mais pour le moment, cette question doit être laissée ouverte.

Un dernier point important concerne l'analyse d'autres connecteurs ou marqueurs pragmatiques qui, comme *bien que*, semblent faire appel à une corrélation impliquant p et $\neg p$ (Moeschler & de Spengler 1981, Moeschler 1983). Par exemple, pour (40), Moeschler et de Spengler proposent que l'utilisation de *mais* et de *quand même* dans le deuxième segment sert à 'suspend[re] les conséquences logiquement déductibles du premier [segment]' (p. 95). Par exemple, normalement, ne pas avoir le temps implique que l'on ne prendra pas de café. L'exemple (40) est heureux car il va à l'encontre de cette tendance, et semble donc directement comparable avec nos exemples en *bien que*.

- (40) J'ai pas le temps, *mais* je vais *quand même* prendre un café

Il y a pourtant quelques différences entre *bien que*, *mais*, et *quand même*. Pour commencer, *mais* est un connecteur coordonnant (comme *et*), et les deux segments reliés par *mais* sont *at-issue*, comme le montre le test de rejet direct en (41) :

– par exemple, en termes de contenu *at-issue* vs *non-at-issue* chez les connecteurs coordonnants vs subordonnants – ces propriétés caractéristiques de leur signification et leurs conditions d’usage pourront être attribués non aux expressions lexicales séparées, mais à des classes d’expressions. Ce type d’étude pourrait donc nous éclairer sur la nature des connecteurs en général.

5. Conclusion

Dans cette contribution, nous avons reconsidéré l’idée selon laquelle la concession serait directement analysable en termes de causalité. Le rôle de la causalité est passé à la corrélation : il s’agit, en effet, d’une comparaison de deux probabilités conditionnelles. La division du travail entre la subordonnée et la principale dans cette analyse est basée sur leurs statuts discursifs. En particulier, la subordonnée est *non-at-issue* et imposée au *common ground*, et l’évaluation de la principale – qui est donc *at-issue* – par les participants du discours fait intervenir ce nouveau *common ground*. L’effet spécifique d’une concessive – celui antérieurement relié directement à la causalité – peut alors être modélisé comme une présupposition qui spécifie une contrainte sur le nouveau *common ground* : comparée à sa négation, la principale doit être moins probable en vue du nouveau *common ground*.

À la fin de cet article, plusieurs questions ouvertes ont été identifiées. Ces questions doivent être résolues avant qu’une analyse formelle puisse être donnée pour *bien que* et les autres connecteurs concessifs. La formalisation de la présupposition concessive en termes de corrélation et non pas la causalité est tout de même un pas intéressant dans la recherche sur les connecteurs concessifs, et la comparaison entre différents types de connecteurs concessifs pourrait être révélateur sur les propriétés des connecteurs en général.

Bibliographie

- AnderBois, Scott, Adrian Brasoveanu, and Robert Henderson. 2015. At-issue Proposals and Appositive Impositions in Discourse. *Journal of Semantics* 32: 93-138. DOI : [<https://doi.org/10.1093/jos/fft014>]
- Farkas, F. Donka and Kim B. Bruce. 2010. On Reacting to Assertions and Polar Questions. *Journal of Semantics* 27: 81-118. DOI : [<https://doi.org/10.1093/jos/ffp010>]

- Ginzburg, Jonathan. 1996. Dynamics and the semantics of dialogue. In, Jerry Seligman & Dag Westerståhl(eds.), *Language, Logic, and Computation 1*, 221-237. Stanford, CA: CSLI Publications.
- Gunlogson, Christine. 2001. *True to Form: Rising and Falling Declaratives as Questions in English*. London: Routledge.
- Iten, Corinne. 1997. *Because and although: a case of duality? UCL Working Papers in Linguistics 9*. DOI : [<https://doi.org/10.1075/pbns.58.05ite>]
- König, Ekkehard. 1991. Concessive relations as the dual of causal relations. In Dietmar Zaefferer (ed.) *Semantic Universals and Universal Semantics*, 190-209. Dordrecht: Foris.
- König, Ekkehard and Peter Siemund. 2000. Causal and concessive clauses: Formal and semantic relations. In Elizabeth Couper-Kuhlen and Bernd Kortmann (eds.), *Cause – Condition – Concession – Contrast*, 341-360. Berlin: Mouton de Gruyter. DOI : [<https://doi.org/10.1515/9783110219043.4.341>]
- Lewis, David. 1979. Scorekeeping in a Language Game. In R. Bäuerle et al (eds.) *Semantics from Different Points of View*, 172-187. Berlin: Springer. Also in *Journal of Philosophical Logic* 8: 339-359.
DOI : [https://doi.org/10.1007/978-3-642-67458-7_12]
- Löbner, Sebastian. 1990. *Wahr neben Falsch. Duale Operatoren als die Quantoren natürlicher Sprache*. Tübingen: Niemeyer.
DOI : [<https://doi.org/10.1515/9783111715261>]
- Moeschler, Jacques. 1983. Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs en conversation. *Cahiers de Linguistique Française* 5: 131-152.
- Moeschler, Jacques et Nina de Spengler. 1981. Quand même : de la concession à la réfutation. *Cahiers de Linguistique Française* 2 : 93-112.
- Moeschler, Jacques. 2019. Representation and metarepresentation in negation. In Kate Scott, Billy Clark & Robyn Carston (eds.), *Relevance Theory. Pragmatics and Interpretation*, 80-92. Cambridge: Cambridge University Press. Forthcoming.
DOI : [<https://doi.org/10.1017/9781108290593.008>]
- Pasch, Renate. 1992a. Sind kausale und konzessive Konstruktionen Duale voneinander? *Arbeiten des Sonderforschungsbereichs 282 – Theorie des Lexicons*.
- Pasch, Renate. 1992b. Kausale, konzessive, und adversative Konnektive: Konnektive als Mittel des Ausdrucks von Diskurspräsuppositionen. *Münstersches Logbuch zur Linguistik* 1 : 33-48.
- Roberts, Craige. 1996. Information structure in discourse: Towards an integrated formal theory of pragmatics. *OSU Working Papers in Linguistics* 49.

- Roberts, Craige, Mandy Simons, David I. Beaver, and Judith Tonhauser. 2000. Presupposition, Conventional Implicature, and Beyond: A unified account of projection. In *Proceedings of the Workshop on Presupposition*. Bordeaux: ESLLI 2009.
- Schlenker, Philippe. 2010. Supplements within a unidimensional semantics II: Epistemic status and projection. In S. Kan & al (ed.), *Proceedings of Northeastern Linguistic Society*, 167-182. GLSA.
DOI : [https://doi.org/10.1007/978-3-642-14287-1_8]
- Stalnaker, Robert. 1973. Presuppositions. *Journal of Philosophical Logic* 2:447-457.
DOI : [<https://doi.org/10.1007/BF00262951>]
- Stalnaker, Robert. 1974. Pragmatic presuppositions. In Milton K. Munitz and Peter K. Unger, (eds.) *Semantics and Philosophy*. New York: New York University Press.
- Stalnaker, Robert. 1978. Assertion. In Peter Cole (ed.), *Syntax and semantics* 9, 315-332. New York: Academic Press.